Pourquoi soutenir un salarié ou un bénévole dans la formation TFP CDSSA ?
Un investissement stratégique au service du développement durable de votre club

☑ 1. Un retour direct et rapide sur investissement

Le TFP CDSSA (charge de développement en structure sportive associative) n'est **pas une formation "hors-sol"**. Elle est construite pour :

- **Répondre aux besoins concrets** des clubs (baisse des licenciés, instabilité RH, saisonnalité, financement, communication, projets en sommeil…).
- Permettre à l'apprenant de **travailler pendant la formation sur les problématiques du club**.
- Générer **des résultats visibles dès les premiers mois** : montée en compétence, optimisation de l'organisation, nouveaux partenariats, clarification stratégique, etc.

"Ce que la personne apprend, elle le met directement en œuvre dans le club."

🚀 2. Une montée en compétence structurante pour le club

Le stagiaire CDSSA développera des compétences sur les domaines suivants :

Domaine	Apport pour le club
Pilotage de projet associatif	Une feuille de route claire pour le développement
Gestion RH et financière	Meilleure organisation interne, optimisation des budgets
Communication & marketing	Visibilité accrue, attractivité renforcée
Organisation d'événements	Nouvelles dynamiques pour les membres, retombées locales
Partenariats & financements	Capacité à chercher et fidéliser des soutiens externes

"La personne formée devient une véritable ressource stratégique pour le club."

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris
Tél : 01 40 60 37 00 - www.ffvoile.fr

🔄 3. Une organisation pensée pour les structures sportives saisonnières

La FFVoile a conçu cette formation pour qu'elle **n'alourdisse pas la charge du club** :

- **Rythme adapté à l'activité saisonnière**
- **Alternance** : les temps de formation sont entrecoupés de temps de projet en club
- **Mix présentiel/distanciel** pour limiter les déplacements
- **Accompagnement individuel** : pas besoin de tout gérer seul

"La formation se cale sur l'activité du club, pas l'inverse."

📈 4. Une opportunité de fidélisation et de reconnaissance

Soutenir un bénévole ou un salarié dans ce parcours, c'est :

- **Valoriser son engagement**
- Lui offrir une **reconnaissance professionnelle**, via un Titre certifié par l'État (RNCP niveau 5)
- **Renforcer son sentiment d'appartenance** au projet du club
- Créer une dynamique positive dans l'équipe (transmission, initiatives…)

"Former, c'est aussi fidéliser."

💡 5. Des aides financières mobilisables

La formation peut être financée **en tout ou partie** via :

- L'**OPCO (Uniformation, AFDAS…)** du club
- Un **plan de développement des compétences** (bénévole à mandat : Président / trésorier / secrétaire)
- Le **CPF** du salarié ou du bénévole

📌 *La FFVoile accompagne chaque club dans la recherche de financements.*

💬 En résumé

Votre Club Gagne…	Parce que Vous Offrez…
Un développement structuré	Une formation pratique et ciblée
Des résultats concrets	Un accompagnement de terrain
Une personne mieux formée et plus engagée	Du temps dédié, bien utilisé
Une capacité à se projeter et se moderniser	Un titre reconnu, utile et valorisant

📝 Prochaine étape

◇ Repérez dans votre club une personne engagée, motivée, avec un projet.
◇ Contactez la FFVoile pour un premier échange personnalisé :
📧 formation@ffvoile.fr | 🌐 https://catalogue-ffvoile.dendreo.com/catalogue

Former, c'est développer. Développer, c'est pérenniser.